



# Impact du COVID-19 sur le schéma de sélection caprin



Compte tenu du contexte COVID-19, nous ne pouvons malheureusement pas maintenir nos services Gènes Avenir comme nous l'imaginions. Aussi, l'ensemble des partenaires du programme Gènes Avenir se mobilisent pour tenter de limiter l'impact du COVID-19 sur les services reproduction-sélection qui vous sont proposés et pour apporter des réponses à vos questions.

## Les services impactés concernent :

-  La suspension de la collecte des phénotypes : contrôle des performances laitières réalisé par les Entreprises de Conseil en Elevage, pointages réalisés par Capgènes, programme de recherche (SMARTER...)
-  Toutes les Entreprises de Mises en Place ne sont pas en mesure d'assurer les services d'IA
-  Les rencontres en élevage, conseils en face à face, et réunions ne sont plus possibles

**Rapprochez-vous de vos structures locales (EMP, ECEL) et de Capgènes pour toute information complémentaire sur les activités et services via vos techniciens (sur leur portable ou par mail).**

## Impacts possibles et réponses à apporter

### Contrôle de performances et impact sur l'indexation

Outre l'absence d'indicateurs de pilotage du troupeau, le risque est d'avoir l'ensemble des lactations invalidées et donc pas d'index pour les femelles.

Nous serons en mesure d'adapter les règles d'invalidation de lactation avec **France Génétique Elevage** pour obtenir dans la plupart des cas des index pour la prochaine campagne particulièrement sur les primipares.

### Pointage

Le pointage habituellement réalisé avant la reproduction sera dans certains élevages réalisés après la reproduction. Nous ferons le nécessaire pour revoir nos plannings et ainsi limiter au maximum l'impact.

## Reproduction

L'impact est élevé pour les éleveurs pratiquant le photopériodisme afin de réaliser la reproduction de mars à juin. L'enjeu est d'assurer coûte que coûte la réussite de la reproduction tout en optimisant les accouplements avec la monte naturelle.

Les EMP proposent à tous les éleveurs pratiquant l'IA pendant cette période, une démarche d'accompagnement téléphonique pour réfléchir à une organisation de la reproduction optimale en tenant compte :

-  De la possibilité de reporter la reproduction de quelques jours si nécessaire
-  De la disponibilité des boucs

## Les éléments qui nous paraissent essentiels en cas d'annulation du chantier d'IA

### J'essaye de garantir les résultats de reproduction :

-  Je m'assure de la bonne préparation des animaux (programme lumineux, préparation alimentaire, etc...)
-  Je m'assure d'avoir un ratio de boucs par lots de chèvres en accord avec mon souhait de groupage (1/30 max)

### J'optimise les résultats en utilisant les traitements de synchronisation que j'avais prévu pour les IA :

-  Je synchronise quelques chèvres que je présente aux boucs la semaine qui précède l'introduction pour les réveiller et qu'ils soient bien actifs et fertiles à leur introduction.
-  Je synchronise quelques chèvres pour qu'elles soient en chaleurs le jour ou le lendemain de l'introduction des boucs dans mes lots.

**J'oriente les accouplements en tenant compte de la valeur génétique sur ascendance des boucs de mon élevage** (info sur l'inventaire génétique de printemps) **et de leur origine** (tableau d'incompatibilité) pour limiter la consanguinité et optimiser le progrès génétique.

## Filiation

Si l'IA n'est pas assurée, il est important quand l'organisation et le nombre de mâles le permettent, d'assurer pour le renouvellement une organisation de la reproduction permettant d'avoir des filiations.

### J'essaye d'avoir un maximum de filiations :

-  Si c'est possible je ne mets qu'un seul bouc dans les lots de chèvres et chevrettes pendant 3 semaines.
-  Puis j'ouvre les barrières / je rajoute d'autres boucs pour garantir la fertilité et les mises-bas sur le deuxième cycle.
-  Je vois si je peux optimiser mon renouvellement en conservant plus de chevrettes de chevrettes filées.

Des contrôles de filiations à partir de sang, de poils ou de cartilages d'oreilles seront possibles ; Aujourd'hui, Cette prestation a un cout élevé, nous échangerons avec les laboratoires d'analyses pour optimiser les analyses, les délais et le coût.

Pour le calcul de la connexion qui impacte l'engagement des éleveurs dans le programme Gènes Avenir, l'impact concret sera en 2022 (quand le millésime 2021 sera en lactation). Nous étudierons les conséquences et adapterons les mesures en conséquence).

## Accouplements Programmés

Si l'IA n'est pas assurée sur les femelles en accouplements programmés sur les périodes de mars à mai lié à l'arrêt des IAs par les EMP, nous analyserons sur les femelles mises à la reproduction avec les boucs de ferme sur la base de l'indexation de septembre pour permettre de constituer la prochaine série de Jeunes Boucs Génomiques.

Les jeunes boucs génomiques (série R) en attente de ramassage seront visités dès la fin du confinement et sous réserve que les documents sanitaires soient validés selon les mêmes modalités que l'an dernier.

## Indexation

L'indexation de juin 2020 sera assurée.

François PERRIN *président de Capgènes*

Jean Yves ROUSSELOT *président de la commission caprine de France Conseil Elevage*

Frédéric BAUDY *président de la commission entreprise de sélection*